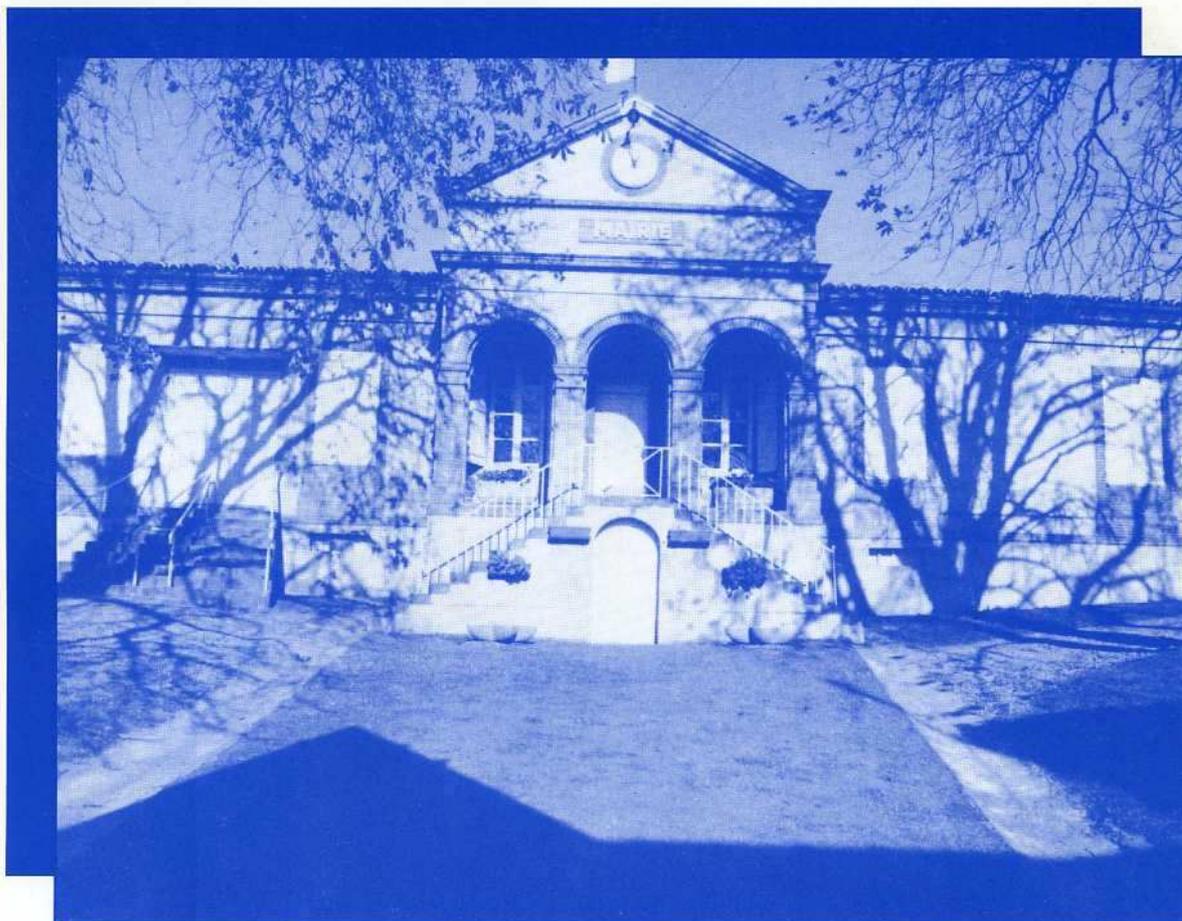


Informa THIL

Rès coumo Thil



11 JANVIER 20

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

INVESTISSEMENT

DEPENSES

10
11
14
16

DEPENSES

16 - Remboursement d'emprunts

19 888 F

21 - Acquisition de biens meubles et immeubles

72 100

23 - Travaux de bâtiment et de génie civil

2 638 662

26 - Part. syndicats et associations

58 558

10
11
14
16

RECETTES

10
11
14
16

RECETTES

10 - Subventions d'équipement, dons et legs

480 000

11 - Prélèvements sur recettes de fonctionnement

290 000

14 - Participation à des travaux d'équipement

344 518

16 - Produits des emprunts

1 624 600

10
11
14
16

DEPENSES

BUDGET 1989

FONCTIONNEMENT

60
61
62
63
64
65
66
67
83

60 - Denrées et fournitures

61 - Frais de personnel

62 - Impôts et taxes

63 - Travaux et services extérieurs

64 - Participations et contingents

65 - Allocations - subventions

66 - Frais de gestion générale

67 - Frais financiers

83 - Prélèvement pour dépenses d'investissement

75 650 F

426 000

4 000

127 000

248 355

50 600

122 212

25 470

290 000

RECETTES

70
74
75
76
77

70 - Produits de l'exploitation

71 - Produits domaniaux

72 - Recouvrements - subventions

74 - Dotation globale de fonctionnement

75 - Impôts Indirects

76 - Impôts directs autres que contributions

77 - Contributions directes

80 868

1 200

8 784

580 273

15 921

35 290

646 626

TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE 1989

* Dépositoire de quatre emplacements au cimetière

* Ecole :

Réfection des Sanitaires dans la cour des
grands

Mise en place d'un coupe-vent entre la
maternelle et la cantine

Installation de rideaux dans la salle à
manger du restaurant scolaire

TRAVAUX EN PROJETS

* ASSAINISSEMENT :

L'enquête publique se termine.

La municipalité doit acquérir le terrain sur
lequel sera construit la Station d'Epuracion
(propriété actuelle de l'Association Syndicale
Autorisée de l'Arsène)

* EXTENSION DU LOGEMENT DE FONCTION A LA POSTE :

Des devis sont à l'étude et ces
travaux devraient être rapidement entamés.

* COUR DE L'ECOLE :

La cour et la cloture de l'école
ont besoin d'être complètement refaits. Ces
travaux importants doivent se faire pendant
une période de vacances scolaires.

* AMENAGEMENT DU POURTOUR DE LA MAIRIE :

La Région accorde une subvention
à toute commune ayant un projet d'aménagement d'espaces
publics. Cette opportunité permet d'envisager la mise
en valeur de la Mairie par l'aménagement de ses abords.

TRAVAIL REALISES AU COURS DE L'ANNEE 1989

NOUVELLES MUNICIPALES

- Retraite de Monsieur RICHE

Après vingt années de bons et loyaux services constituées de cette multitude de petits travaux que demande le fonctionnement de notre commune, rendus avec son amabilité coutumière, Firmin aspire à une retraite méritée.

Le poste d'Agent d'Entretien sera donc vacant. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie.

- Inscription sur les listes électorales : les personnes ayant changé de domicile ou atteint 18 ans en 1989 doivent s'inscrire obligatoirement avant le 31/12/89 pour être en mesure de voter en 1990.

- Bourses Départementales : Le département alloue des bourses aux élèves de l'enseignement secondaire technique ou supérieur. La demande devra être faite avant le 15.1.90. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

- Secrétariat :

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels du 22 Décembre 89 au 2 Janvier 90.

- Horaires d'ouverture :

Lundi 9-12 H - 14-17 H

Mercredi et Vendredi : 9-12 H - 14-19 H

- RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION :

Un recensement général de la population aura lieu en 1990. Un agent recenseur prendra contact avec les familles en mars 90.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

* FOOT : GRAND BAL avec Patrick DUVAL,
le samedi 16 Décembre 89 à 21 H,
Salle des Fêtes. VENEZ NOMBREUX

* ECOLE : le loto aura lieu le 3 Février 1990
SPECTACLE de fin d'année par les élèves le
VENDREDI 22 DECEMBRE Après midi à 14 H
à la cantine

Après le spectacle, la Municipalité offre
le goûter traditionnel aux élèves, à la cantine

- INFORMATIQUE : Les personnes ayant des téléviseurs
avec prise péritel et désirant les prêter à l'école,
s'adressent à la Directrice.

* AMICALE LAIQUE:

* Restaurant Scolaire : Repas de NOEL offert
à tous les élèves de l'école JEUDI 21 DEC.89

* Bibliothèque : Nouveaux horaires

Tous les jeudis de 16H30 à 17H30

les premiers samedis du mois de 17 à 18 H

* CLUB DE GYMNASTIQUE : Un pot est organisé le
21.12.89 pour la fin de cette année.

* CINEMA : ASTERIX et le coup du MENHIR

le mardi 2.1.1990 à 14 H

OLIVER et COMPAGNIE (dernier W.Disney)
(vacances de Février)

* COMITE DES FETES :

REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

Menu : - Délices de la Mer
- Brochet farci au Saumon
- Foie gras
- Salmis de Palombe (pommes dauphines)
- Salade d'endives
- Plateau de fromages
- Bûche

VINS : Blanc - Rouge - CHAMPAGNE

Petit déjeuner à l'aube

PRIX : 180 F par adulte
100 F enfants de 7 à 12

GRATUIT pour les moins de 7 ans

RESERVATIONS : avant le 20.12.89

au n° Tel. 61.85.37.46

n° Tel. 61.85.42.80

CHRONIQUE (Suite)

7 AOUT 1791 : Nous devons relater l'incident qui s'est produit dans l'auberge de la veuve Raynal. Une patrouille de légionnaires commandée par leur colonel Demian Crouzilnac, faisant une ronde de police a entendu un grand bruit d'hommes qui se disputaient. Mais écoutons le rapport de la patrouille "Nous étant rendus sur place, nous avons interrogé le nommé Barthélémy COMBY, lequel nous a répondu que Joseph Labedan, caporal des grenadiers, citoyen de Tilh lui aurait commandé ainsi qu'à trois autres légionnaires de se rendre chez la veuve Raynal, aubergiste, pour en faire sortir le monde, ceci au nom du maire.

Le maire a nié avoir donné ces ordres au dit Labedan, désirant donner un certain temps pour faciliter aux personnes de se retirer, et de ne trouver ainsi, personne en faute.

Le dit Labedan à la suite de cet incident a fait un train affreux troublant tous les voisins et ne voulant pas laisser entrer François Merle boulanger, son beau frère dans la maison qu'ils cohabitent; Lui ayant imposé silence et l'ayant interrogé sur cet incident, il aurait répondu qu'il avait commandé les légionnaires par ordre et qu'il en avait le droit. Sur quoi Monsieur le Colonel lui aurait objecté qu'il était fait pour obéir, non pour commander et qu'il ne devait point s'aviser des fonctions municipales

Considérant qu'une pareille voye de fait est un attentat sur l'autorité municipale, une insurrection à la loi et considérant par ailleurs que ledit Labedan est pour le moins complice de toutes les insurrections déjà arrivées, l'autorité a déclaré Labedan perturbateur du repos public. En conséquence, il a été dressé procès verbal pour être envoyé au procureur du district.

27 Février 1792 : Ce aujourd'hui lundi, à une heure après midi le sieur Jean Barrué, officier municipal a été instruit par Jean Estellé, cordonnier habitant de la commune que dans le ruisseau dit de l'Arsemble, a une partie du ruisseau où il y a une grande quantité d'eau, il a vu un corps d'homme noyé. Sur quoi les autorités se sont transportées sur ledit lieu pour dresser procès verbal et sortir le corps de l'eau. Y étant arrivés vers les cinq heures de l'après midi, en présence de Jacques Lezat, meunier, habitant de Tilh, de Dominique Dumouch maître valet de Lizié, de Joseph Cornac fils de Barthélémy Long fils, de Bernard Barrué valet laboureur en Vidau, et du sieur Jean Barrué, officier municipal, sur une pièce de terre appartenant à Jean Dumouch ménager au Sabathérat donnant sur le ruisseau du côté du midi, le dit noyé a été aperçu et son corps sorti de l'eau. Tous les témoins ont

.../...

.../...

dit qu'ils ne reconnaissaient point le cadavre, et ont prêté serment de ce fait. On a trouvé sur lui un bonnet de laine verte, une chemise de lin fin, une culotte et des guêtres de la même étoffe et lui ayant fouillé les poches, on n'y a trouvé que quelques morceaux de pain mêlés avec de la boue. Le corps ne portait aucune trace de blessure et a été transporté dans la géole de la maison commune.

Sur quoi il a été dressé procès verbal pour Monsieur le Juge de paix du canton.

6 AOUT 1792 : Madame Jeanne Laberon veuve du sieur Raynal aubergiste au présent lieu de Tilh s'est plainte de dommages causés par des quidams a son jardin et à la porte de sa maison. L'enquête a révélé qu'on avait busé huit greffes de poirier et quelque peu foulé les oignons et les haricots. Par ailleurs il manquait une porte tombante à l'entrée de l'enclos mais il n'a pas été constaté de fracture à la porte de la maison.

La dite laberon, interrogée pour savoir si elle voulait faire procéder à des perquisitions et recherches a répondu que non, mais qu'elle voulait se venger et en tuer un.

Sur quoi, le sieur Jean Barrué faisant les fonctions de procureur lui a dit qu'elle avait des armes qu'elle n'avait pas déclarées et en ces termes, elle lui a répondu "qu'il n'était pas foutu pour le savoir"

De quoi, il a été dressé procès verbal.

1792 : suite à un vote, nous apprenons que le citoyen Raymond Baudiou a été proclamé Cavalier de la République

8 Septembre 1793 : Ce dimanche, les citoyens de 1ère et 2ème classe ont procédé à un tirage au sort pour le recrutement d'un citoyen par commune ainsi qu'il est porté par la loi du 26 Aout dernier. Les citoyens ayant déclaré qu'ils acceptaient la voie du sort, il a été fait un nombre égal de billets que de concurrents. Le sort a désigné le citoyen Dominique COMBY manoeuvrier qui a été de suite proclamé soldat de la République.

1793 : Notre curé Jean Lataste a fait la déclaration suivante pour être portée au registre des délibérations.
"Je soussigné Jean Lataste curé de Tilh déclare qu'en vertu de la loi du 23 Brumaire dernier et pour me conformer à ses dispositions abdiqye purement et simplement mes fonctions en qualité de prêtre et j'accepte avec reconnaissance les secours accordés par ladite loi".
Sur sa demande, il lui a été donné acte de sa déclaration.

22 VENTOSE AN II : Le conseil municipal de la commune s'est réuni, étaient présents : Jean Baptiste Estellé maire, Bartholomé Roques, Dominique Delibes, Barrué, Dumay du village, Dumay des Pépils, Raymond Boué, Duffaut, Jean Pierre Maigne, Begué

Cette réunion avait pour but de déterminer la liste des biens immobiliers des émigrés D'Albis et Thesan Le Mazuyer destinés à être mis en vente au profit de la nation.

Cette liste comprend trente quatre pièces de terre plus une maison située dans le hameau des Pépils, ancienne propriété de l'émigré d'Albis.

Pour les Tilhois, tout ceci doit mettre un point final à l'injustice et à la misère.

Nous désirons conserver les conquêtes de la Révolution et nous préserver de ses excès.

FIN.

LA FÊTE DE NOËL

La Mère Noël (Conte de Noël)

Michel Tournier,
Le Coq de bruyère,
© éd. Gallimard, 1978.



Le village de Pouldreuzic allait-il connaître une période de paix ? Depuis des lustres, il était déchiré par l'opposition des cléricaux et des radicaux, de l'école libre des Frères et de la communale laïque, du curé et de l'instituteur. Les hostilités qui empruntaient les couleurs des saisons viraient à l'enluminure légendaire avec les fêtes de fin d'année. La messe de minuit avait lieu pour des raisons pratiques le 24 décembre à six heures du soir. A la même heure, l'instituteur, déguisé en Père Noël, distribuait des jouets aux élèves de l'école laïque. Ainsi le Père Noël devenait-il par ses soins un héros païen, radical et anticlérical, et le curé lui opposait le Petit Jésus de sa crèche vivante — célèbre dans tout le canton — comme on jette une ondée d'eau bénite à la face du Diable.

Oui, Pouldreuzic allait-il connaître une trêve ? C'est que l'instituteur, ayant pris sa retraite, avait été remplacé par une institutrice étrangère au pays, et tout le monde l'observait pour savoir de quel bois elle était faite. Mme Oiselin, mère de deux enfants — dont un bébé de trois mois — était divorcée, ce qui paraissait un gage de fidélité laïque. Mais le parti cléricol triompha dès le premier dimanche, lorsqu'on vit la nouvelle maîtresse faire une entrée remarquée à l'église.

Les dés paraissaient jetés. Il n'y aurait plus d'arbre de Noël sacrilège à l'heure de la messe de « minuit », et le curé resterait seul maître du terrain. Aussi la surprise fut-elle grande quand Mme Oiselin annonça à ses écoliers que rien ne serait changé à la tradition, et que le Père Noël distribuerait ses cadeaux à l'heure habituelle. Quel jeu jouait-elle ? Et qui allait tenir le rôle du Père Noël ? Le facteur et le garde champêtre, auxquels tout le monde songeait en raison de leurs opinions socialistes, affirmaient n'être au courant de rien. L'étonnement fut à son comble quand on apprit que Mme Oiselin prêtait son bébé au curé pour faire le Petit Jésus de sa crèche vivante.

Au début tout alla bien. Le petit Oiselin dormait à poings fermés quand les fidèles défilèrent devant la crèche, les yeux affûtés par la curiosité. Le bœuf et l'âne — un vrai bœuf, un vrai âne — paraissaient attendris devant le bébé laïque si miraculeusement métamorphosé en Sauveur.

Malheureusement il commença à s'agiter dès l'Évangile, et ses hurlements éclatèrent au moment où le curé montait en chaire. Jamais on n'avait entendu une voix de bébé aussi éclatante. En vain la fillette qui jouait la Vierge Marie le berça-t-elle contre sa maigre poitrine. Le mar-mot, rouge de colère, trépignant des bras et des jambes, faisait retentir les voûtes de l'église de ses cris furieux, et le curé ne pouvait placer un mot.

Finalement il appela l'un des enfants de chœur et lui glissa un ordre à l'oreille. Sans quitter son surplis, le jeune garçon sortit, et on entendit le bruit de ses galoches décroître au-dehors.

Quelques minutes plus tard, la moitié cléricale du village tout entière réunie dans la nef, eut une vision inouïe qui s'inscrivit à tout jamais dans la légende dorée du Pays bigouden. On vit le Père Noël en personne faire irruption dans l'église. Il se dirigea à grands pas vers la crèche. Puis il écarta sa grande barbe de coton blanc, il déboutonna sa houppe-lande rouge et tendit un sein généreux au Petit Jésus soudain apaisé.



LA FÊTE EN JEUX

C'est la fin de l'année,

*Vos enfants attendent frëbrilement les vacances et les fêtes de Noël
Voici quelques jeux pour les faire patienter.*

1 Ces six noms de saints sont fêtés dans certaines corporations. Mais à quelle corporation chacun appartient-il ?

- | | |
|-----------------|---------------------|
| 1. Saint-Hubert | 4. Saint-Marc |
| 2. Saint-Éloi | 5. Saint-Barthélémy |
| 3. Sainte-Barbe | 6. Saint-Fiacre |

2 L'Europe en fête

Associez ces festivités aux pays où elles sont annuellement célébrées :

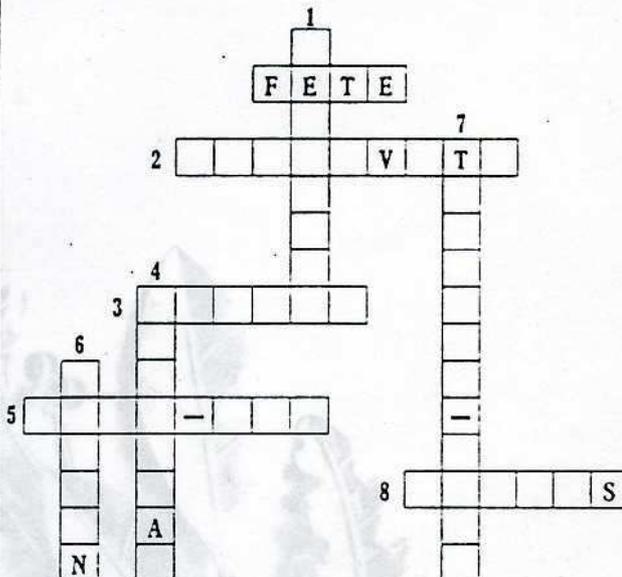
- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| 1. Journée des Bergers | • BELGIQUE |
| 2. Joute du Sarrasin | • PORTUGAL |
| 3. Festival du Vin | • IRLANDE |
| 4. Fête de la Bière | • SUISSE |
| 5. Manifestation de la marche à pied | • ITALIE |
| 6. Fête de la Crevette | • R.F.A |
| 7. Fête du genèr | • PAYS-BAS |
| 8. Fête des tondeurs de moutons | • GRÈCE |
| 9. Fête des enfants | • HONGRIE |
| 10. Foire de Saint-Jacques | • LUXEMBOURG |

3 A quel mois de l'année 1990 se rattache chacune de ces fêtes ?

Saint-Jean, Epiphanie, Noël, Ascension, Assomption, Toussaint, Fête-Dieu, Pentecôte, Jour de l'An, Mardi gras, Carême, Rameaux, Pâques, Fête du Travail, Fête nationale.

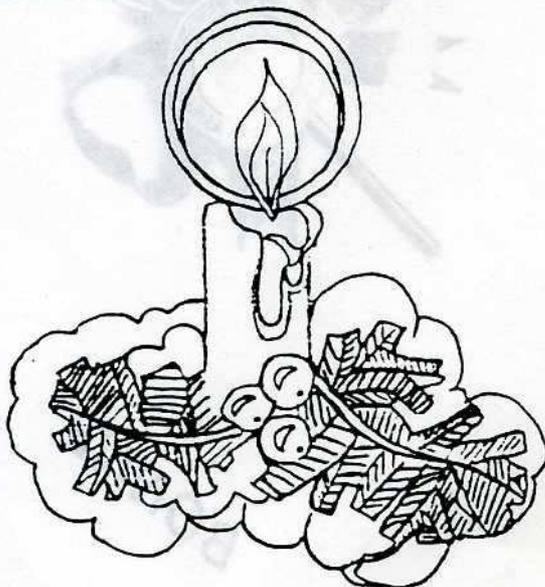
- JANVIER
- FÉVRIER
- MARS
- AVRIL
- MAI
- JUIN
- JUILLET
- AOÛT
- SEPTEMBRE
- OCTOBRE
- NOVEMBRE
- DÉCEMBRE

4 Mots fléchés avec les dérivés du mot : "fête"



DÉFINITIONS :

- | | |
|--|--|
| 1. Verbe par lequel on aime à faire la fête. | 4. Celui d'Avignon est célèbre. |
| 2. Réjouissance. | 5. Fête de nuit en breton. |
| 3. En langage familier, désigne celui qui aime bien faire la fête. | 6. Repas somptueux. |
| | 7. Celui qui perturbe la fête. |
| | 8. (Adjectif) Il y a beaucoup de ces jours au mois de mai. |



SOLUTIONS DANS LE PROCHAIN NUMERO

